

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2022

Le 12 juillet 2022 à 19 heures, le conseil municipal de Saint-Sauveur de Bergerac, dûment convoqué le 05 juillet 2022, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur Roland FRAY, maire.

Présents : Roland FRAY, Pauline GUIBAL, Michel ROUSSEL, Michelle JOUSSET, Michel LESCOMBE, Marie-Noëlle ALEMAN-BOTTO, Pascale BEAUPERE, Cathie DHENNIN, Richard FONTARNEAU, Stéphane LAVIGNAC, Isabelle NINET, Arnaud TOURNIER, Christian SAUVANET.

Absent excusé : Xavier MALECOT (pouvoir à Roland FRAY)

Absente : Marie-Christine MAUPART

Secrétaire de séance : Pauline GUIBAL

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 15 juin 2022.

Délibération n° 2022-21 - Enquête publique - SA Calcaires et Diorite du Périgord sur la commune de Lamonzie-Montastruc

Monsieur le Maire présente au conseil le dossier d'enquête publique portant sur une demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement et l'extension de l'exploitation d'une carrière de roche massive et ses installations annexes sur la commune de Lamonzie-Montastruc présentée par la SA Calcaires et Diorite du Périgord.

Le conseil municipal est appelé à donner son avis sur cette demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable.

Délibération n° 2022-22 - Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24)

Monsieur le Maire informe le conseil que lors de la séance du 1^{er} juin 2022, le comité syndical du SDE 24 a délibéré pour modifier ses statuts.

Les modifications portent notamment sur :

- La transformation en syndicat mixte fermé,
- La réécriture des compétences en matière de transition énergétique,
- La possibilité d'intervenir en tant que maître d'ouvrage délégué, pour la rénovation énergétique des bâtiments publics,
- L'ajustement du nombre de délégués du collège de Périgueux conformément à l'article L5112-7 du CGCT.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur les modifications statutaires du SDE 24, conformément au projet présenté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du SDE 24.

Arrivée de Mme Pascale BEAUPERE.

Délibération n° 2022-23 - Tarification sociale des cantines scolaires

Monsieur le Maire informe le conseil municipal la nouvelle tarification sociale de la cantine, adoptée le 30 juin 2022 par l'association à but non lucratif « Restaurant d'enfants de Saint-Sauveur », en charge de la restauration scolaire de l'école primaire de notre commune.

Cette nouvelle tarification qui sera effective dès le 1^{er} septembre 2022 est la suivante :

- repas à 1€ pour les enfants dont les familles ont un quotient familial compris entre 0 et 799 €,
- repas à 2,80 € pour les enfants dont les familles ont un quotient familial compris entre 800 € et 1199 €,

- repas à 3 € pour les enfants dont les familles ont un quotient familial supérieur à 1200 €, ou qui ne souhaitent pas le communiquer à l'association.

Le conseil municipal prend acte de cette décision.

Suite à la mise en place de cette nouvelle tarification, la commune sollicite auprès des services de l'état le bénéfice du dispositif de « Tarification Sociale des Cantines », élaboré dans le cadre de la stratégie nationale de lutte et de prévention contre la pauvreté.

Ce dispositif consiste en un financement de l'état de 3 € pour chaque repas facturé à 1€ aux familles bénéficiaires et ce pour une durée de 3 ans.

Concrètement, le financement est calculé et versé chaque quadrimestre, au vu du nombre de repas facturés 1€ par la cantine. Ce financement, perçu par la commune, sera reversé à l'association gestionnaire de la cantine dans son intégralité.

Hors de la présence de Mesdames GUIBAL et JOUSSET, Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à la mise en place de ce financement.

Plan Local d'Urbanisme - Orientation d'aménagement et de programmation

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal la proposition présentée par le service Urbanisme de la CAB concernant l'OAP portant sur un terrain sis « Route de Terrefort ».

En raison des conditions évoquées, le conseil municipal, décide à l'unanimité, de ne pas donner suite à cette proposition.

Demande de subvention

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de trois lettres de salvadoriennes portant sur une demande de subvention pour financer une participation à un concours équestre.

Monsieur le Maire sollicite l'avis des élus.

Après débat, le conseil municipal émet un avis défavorable à ces demandes. (Vote : 13 contre / 1 pour)

QUESTIONS DIVERSES

Marie Noëlle ALEMAN BOTTO signale que sur les ronds- points sont placés des panneaux anarchiques qui dérangent

Michel LESCOMBE répond qu'il faut demander aux personnes intéressées de les enlever aussitôt la manifestation terminée.

Michel ROUSSEL signale que les chemins de randonnées ont été nettoyés.

Michel LESCOMBE remercie Stéphane LAVIGNAC pour la confection des barrières qui seront placées devant la mairie.

Il signale qu'il serait judicieux de couper l'eau potable gratuite sur le parking des campings cars.

Il déplore l'incivilité des citoyens sur la plateforme des containers des déchets.
Il rappelle que l'ouverture d'une porte dans la mairie sera réalisée en septembre.

Christian SAUVANET signale l'intervention de l'entreprise CESILLA début août pour l'installation des 11 ordinateurs offerts par le Conseil Départemental à l'école.
La climatisation de la boulangerie est en panne.

Isabelle NINET signale que la climatisation de la boulangerie est très bruyante.

Stéphane LAVIGNAC regrette la pose de nombreux poteaux le long de la route depuis l'installation de la fibre.
Il informe le conseil municipal qu'une course de 24 h en VTT aura lieu les 10 et 11 septembre 2022 dans le quartier de Gaffan. Départ et arrivée dans le bourg.

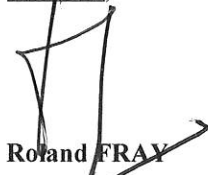
Arnaud TOURNIER annonce l'annulation de la participation de la guinguette sur la place (trop de camions et de branchements).

Michelle JOUSSET présente le compte rendu de la réunion du SMD3 sur les nouvelles mesures mises en place pour le ramassage des ordures ménagères au porte à porte.

Elle informe le conseil que la soirée de cinéma du 24 juin 2022 proposée par les professeures de l'école s'est très bien déroulée, ainsi que le spectacle de fin d'année du CLSH Les Filous à Lamonzie.

Pauline GUIBAL informe le conseil des rencontres des membres de l'association Restaurant d'Enfants avec Monsieur BRIZARD d'AGRILOCAL24.

Le Maire,



Roland FRAY

La secrétaire de séance,



Pauline GUIBAL